LETTRE

De la ſociété des amis de la conſtitution.

Paris le 24 janvier 1791.

FRERES ET AMIS.

On pourroit peut-être égarer les citoyens de vos contrées, par le récit d'un très-petit événement qui s'eſt paſſé à La Chapelle, banlieue de Paris, aujourd'hui lundi 24 de ce mois; on pourroit vous dire que la choſe publique eſt en danger, ne le croyez pas; cependant notre ſollicitude pour tout ce qui intéreſſe la patrie, nous engage à vous écrire afin de vous raſſurer ſur les alarmes qu'on cherche à répandre dans l'ame de tous les citoyens. Quelques chaſſeurs, prépoſés à la garde

LETTRE

Aux correſpondans de la ſociété des amis de la conſtitution monarchique.

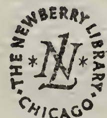
C'est avec l'indignation la plus vive que nous avons lu la lettre ci-jointe, rendue publique par une ſociété qui ſe dit amie de la conſtitution, & ſignée par pluſieurs de ſes membres.

Nous déplorons l'événement malheureux arrivé à La Chapelle, & nous ne l'appellerons pas *un très-petit événement*, parce que la mort & les bleſſures de pluſieurs citoyens & ſoldats, & l'infraction faite à la loi ne ſont pas *un très-petit évé-*

des barrieres ont , dans une dispute assez vive, tué ou blessé dix ou douze personnes , sous prétexte d'empêcher la contrebande. On en a arrêté plusieurs , & déjà ils ont déclaré qu'on les avoit payés pour commettre le crime dont ils se sont rendus coupables ; mais nous ne devons pas nous dissimuler que nous sommes aussi menacés des trouble que cherche a exciter une société connue sous le nom des amis de la constitution monarchique ; nous ne les redoutons pas, sans doute ; mais comme il est bon de surveiller les ennemis de la révolution , nous avons délibéré que nos séances se tiendront tous les jours , jusqu'à nouvel ordre , & tous nos braves collégues , dans un mouvement de patriotisme aussi prompt nement, aux yeux des amis de la société monarchique.

Nous déclarons à ceux qui disent que la société des amis de la constitution monarchique *cherche à exciter des troubles*, qu'elle ne s'est réunie que pour s'opposer de tout son pouvoir à ce que les troubles existassent ; nous donnons aux auteurs de cette calomnie *le démenti* le plus formel ; nous les défions d'en fournir *une preuve* , ni même *un indice* , & nous les attendons aux tribunaux.

Puisse bientôt quelque *délateur*, encouragé par le *serment* qu'ont fait tous les jacobins *de le défendre de leur fortune & de leur sang* , nous attaquer ouvertement devant la loi ; nous



que celui d'une insurrection inopinée, ont fait le serment solemnel de surveiller les ennemis de la chose publique, de les dénoncer à tous les bons patriotes & de se rallier tous, dans un moment de calamnité, au drapeau de la liberté, pour la défendre & pour la maintenir.

Nous sommes, &c.

VICTOR BROGLIE, *président*; VILLARS; G. BONNECARRERE; ALEXANDRE BEAUHARNOIS; VOYDEL, *secrétaire*.

Extrait du procès-verbal de la séance du lundi 24 janvier 1791.

Après des débats également utiles & précieux pour la tranquillité publique, sur la motion d'un honorable membre que lui devrons le triomphe de la vérité.

Nous déclarons qu'amis de la constitution monarchique, décrétée par l'assemblée nationale & acceptée par le roi, notre seul *crime*, celui que nous avons commis & que nous comettrons constamment, est *de ne pas ployer la tête* sous le joug des jacobins. Nous annonçons à tous ceux qui ne veulent obéir qu'à la loi, que les amis de la constitution monarchique périront tous avant de reconnoître une puissance qui n'est pas celle de la loi.

François, demeurez paisibles spectateurs de cette lutte entre deux clubs dont l'un veut *régner* & l'autre n'être pas *esclave*. Nous vous ju-

715

tous les amis de la constitution fissent le serment de défendre de leur fortune & leur sang tout citoyen qui auroit le courage de se dévouer à la dénonciation des traîtres à la patrie & des conspirateurs contre la liberté, à l'instant la société entière a prêté ce nouveau serment & a arrêté unanimement, qu'il en fût fait mention dans son procès-verbal.

VICTOR BROGLIE, *président*; VILLARS; ALEXANDRE BEAUHARNOIS; VOYDEL; G. BONNECARRERE; *secrétaire.*

rons que les jacobins nous laisseront enfin tranquilles, ou qu'il sera démontré à toute l'Europe que les jacobins *regnent* sur la France ; & que nous étions les derniers hommes digne d'une véritable liberté.

DUBERGIER, président; HAMELIN, vice-présid. CORMIER, HAUTEFORT, DE ROSSY, D'AGIER, STANISLAS CLERMONT-TONNERRE, membres du directoire.